

Salle des fêtes de Belmont : une belle inauguration très attendue !



Salle des fêtes de Belmont : une belle inauguration très attendue !

Samedi soir, les Belmontaises et Belmontais avaient répondu présents à l'invitation de leur maire Jean-Pierre DOAT pour l'inauguration de la salle des fêtes, une inauguration qui s'est faite attendre en raison de la crise sanitaire.



Etaients présents aux côtés du maire, le secrétaire général du préfet, **Jean-Sébastien Boucard**, le député et conseiller régional d'Occitanie représentant Carole Delga, **David Taupiac**, les sénateurs **Franck Montaugé** et **Alain Dufour**, le conseiller départemental **Philippe Bret** représentant le président Philippe Dupouy, le conseiller départemental du canton du Fezensac, **Benoît Desenlis**, la présidente de la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac, **Barbara Neto**, et vice-présidente du PETR Pays d'Armagnac représentant Michel Gabas excusé.

Jean-Pierre Doat a dit sa fierté de présider une inauguration attendue depuis si longtemps, les travaux étant terminés fin 2020, et sa joie de pouvoir inaugurer cette salle sans contrainte sanitaire.



Mais la salle ne répondait plus aux normes d'accessibilité, aux normes de sécurité aux normes électriques.

En 2019, le conseil municipal a validé le projet de la mise au norme de la salle en y ajoutant le volet de sa rénovation énergétique.

Jean-Pierre Doat a remercié les collectivités territoriales sans lesquelles le projet n'aurait pu se réaliser.

Le CAUE gersois (Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'environnement) qui a été créé pour accompagner les collectivités dans leurs projets fait partie des fondations de ce projet de rénovation.

C'est **Sébastien Betbeze, architecte de Barran**, qui a mené de bout en bout les chantiers démarrés en janvier 2020, arrêtés deux mois après, puis repartis en juin pour se terminer en novembre.

Le maire a salué son sérieux, sa compétence, son écoute, sa disponibilité et sa gentillesse.



A noter que le souhait de l'équipe municipale était que tous les euros investis dans ce projet retombent dans les poches des entreprises gersaises, tâche difficile en raison de la loi des marchés publics.

Jean-Pierre Doat est fier d'annoncer que toutes les entreprises qui ont travaillé sur ce projet sont locales.

Le coût du projet est de 354 047 euros TTC dont 315 568 euros de dépenses subventionnables.

Les subventions accordées couvrent 174 168 euros, soit 66% des dépenses subventionnables hors taxe.

Le restant, soit 136 580 euros, a été autofinancé par les budgets de la commune sans emprunt et sans augmentation des impôts.

Le résultat, une salle qui allie confort, accessibilité, sécurité et équipement pour être utile et conviviale.

Elle a été ouverte tous les jours de canicule pour permettre aux habitants de profiter de la climatisation.

Comme l'a souligné le maire cette salle doit vivre et donner de l'émotion et il compte sur les associations locales pour la faire fonctionner mais il accueillera aussi toute proposition extérieure.

Un seul regret concerne Christian, agent communal, qui a vu sa surface de vitres multipliée par deux !

Après les prises de parole des personnalités présentes, le maire a procédé à l'inauguration officielle.





La cérémonie a été suivie d'un cocktail qui a réuni toute la population dans la salle fraîchement inaugurée.

